



## DES OUTILS POUR MIEUX RAISONNER LES APPORTS D'EAU

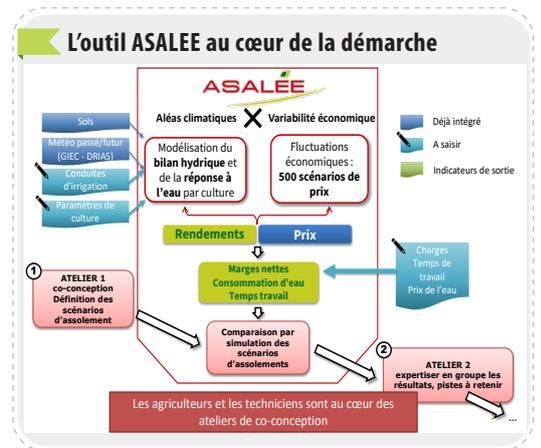
# ASALEE, comparateur d'assolement vis-à-vis de la ressource en eau

ASALEE est un outil d'aide à la décision qui compare des stratégies d'assolement par rapport à la disponibilité en eau. Développé par ARVALIS et ses partenaires <sup>(1)</sup>, l'outil intègre les sols, les bilans hydriques, les pertes de rendement en fonction du stress hydrique et également une analyse économique pour guider les choix des agriculteurs.

L'amplification des aléas climatiques impose aux agriculteurs de repenser leur stratégie d'assolement. ASALEE répond à un besoin exprimé par les conseillers et les agriculteurs de disposer d'un outil comparatif d'assolements intégrant incertitudes climatiques et économiques pour maîtriser les risques, optimiser les rendements et rationaliser l'utilisation de l'eau.

L'architecture d'ASALEE se décompose en deux volets : le moteur de calcul (bilan hydrique, décisions d'irrigation, fonctions de production, modélisation économique) et l'interface graphique web. Cette dernière facilite la saisie des paramètres d'exploitation (groupes de parcelles, équipements, scénarios d'assolement) et la visualisation des indicateurs de performance (marge nette, volume d'eau, temps de travail). Sur la base de cas-types ou des situations réelles, les différents

<sup>(1)</sup> INRAE, Terres inovia, chambres d'agriculture



scénarios d'assolement sont simulés sur 20 années climatiques et pour 500 scénarios de prix. L'outil fournit des indicateurs de performances, comme la consommation en eau, la marge nette, le temps de travail à l'échelle de l'exploitation ou de l'ilôt cultural. L'outil s'adresse d'abord aux exploitations situées sur des zones à forte pression en consommation d'eau, où l'équilibre entre usages et ressources devient critique. Il apporte également une réflexion à l'échelle territoriale pour orienter les politiques d'accompagnement et d'allocation de l'eau. L'outil peut être utilisé avec des exploitations agricoles irrigantes mais également pour des exploitations sans irrigation, se basant sur la disponibilité de la ressource pluviale.

(Suite page 2)

## À DÉCOUVRIR

**Des outils pour mieux Raisonner les apports d'eau** 1-2

ASALEE, comparateur d'assolement vis-à-vis de la ressource en eau

**Changement de statuts** 3

L'interprofession pomme de terre va de l'avant

**Marchés** 4

Niveau de stocks (producteurs) à fin mars 2025

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr) dans l'onglet « Newsletter ».

### En 2025, le modèle de bilan hydrique Irré-LIS® évolue

Arvalis s'est associé aux entreprises **WEENAT** et **CORHIZE** qui ont intégré celui-ci dans leur solution. Ce modèle est désormais accessible sur leurs plateformes web, avec ou sans pluviomètre connecté. Les cultures couvertes sont entre autres la pomme de terre, le haricot vert, les épinards, le maïs ou encore les céréales à paille. Ce bilan hydrique permet un bon pilotage de l'irrigation, en tenant compte de la culture, de son sol et des paramètres climatiques. Il permet d'optimiser les apports et d'économiser des tours d'eau, tout en gardant le potentiel de votre culture. Tout savoir sur IRRELIS en cliquant [ici](#).

### (Suite de la page 1)

Conçu entre 2017 et 2019, ASALEE a été testé lors d'une étude pilote sur le bassin de la Boutonne (Deux-Sèvres / Charente-Maritime), dans le cadre d'un projet de territoire. Depuis 2020, il est déployé dans plusieurs régions françaises (Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Grand-Est). ARVALIS a enrichi ASALEE de fonctions de réponse à l'eau spécifiques à la pomme de terre, grâce à l'exploitation de 35 essais expérimentaux (CarpoStress, Eauption +, TIRNOV) menés sur divers sites. Les stades clés modélisés vont de la plantation à 80 % de sénescence, permettant d'ajuster l'irrigation lors des **phases critiques d'initiation et de grossissement des tubercules**. La pomme de terre est particulièrement sensible aux stress hydriques. Cela s'explique en premier lieu par son système racinaire superficiel qui se concentre dans les premiers 40 cm du sol, et qui est peu efficace en zone compacte. De plus, le pouvoir de succion des racines faibles. Cela est dû à la fermeture des stomates même à des potentiels du sol relativement élevés entre -4 et -6 bar, alors qu'en science du sol, le point de flétrissement est fixé, par convention, à -16 bar (pF 4.2).

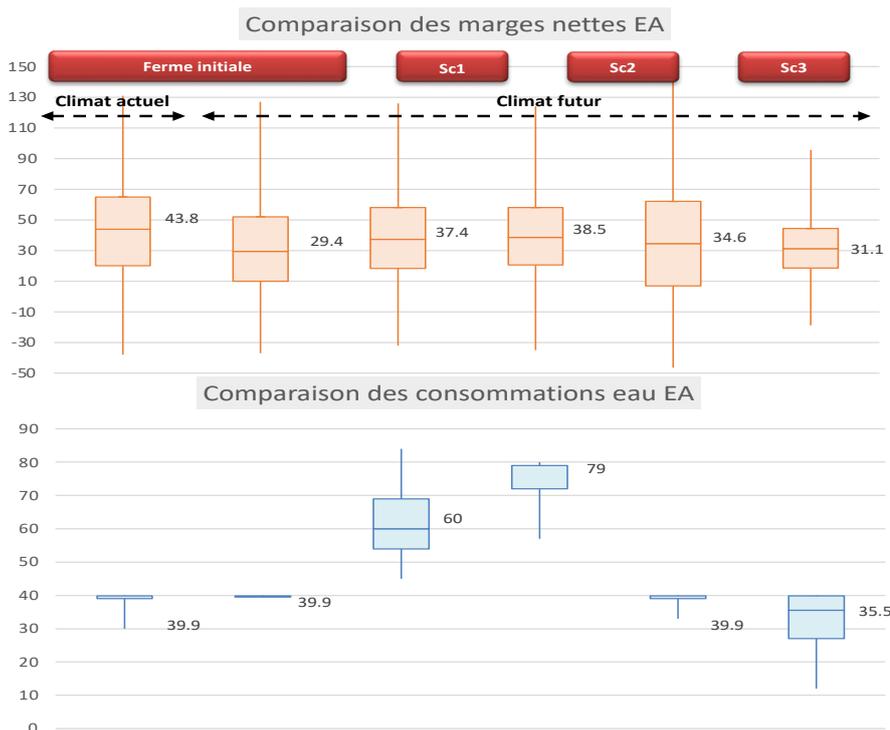
Il existe deux phases sensibles au manque d'eau dans le cycle de la pomme de terre : la phase d'initiation des tubercules et la phase de grossissement des tubercules. Au stade d'initiation des tubercules en juin et juillet, les

besoins de la plante sont de 3,5 à 4,5 mm/jour. L'eau est alors apportée aux plantes tous les 5 ou 7 jours en fonction du matériel d'irrigation présent sur l'exploitation. Un stress hydrique pendant ces périodes entraîne une réduction du rendement et une irrégularité des calibres. L'irrigation vise ainsi à stabiliser les rendements et à garantir une qualité conforme aux exigences du marché. Selon la destination de la production (frais, féculé, chips, etc.), il est essentiel de gérer précisément l'irrigation sur ces phases critiques.

Actuellement, le projet RES'EAU, porté par Agro-Transfert, étudie la résilience des systèmes de production en Hauts-de-France vis-à-vis des impacts du changement climatique sur l'eau. Un des objectifs du projet est d'identifier les leviers mobilisables dans les contextes pédoclimatiques des Hauts-de-France pour adapter les systèmes de production et les rendre plus économes en eau. Ce projet intègre l'outil ASALEE pour optimiser le choix des assolements. Cet outil permet l'évaluation de l'exposition au changement climatique des cultures de la région et de nouvelles cultures potentielles à une échelle territoriale. Les premiers résultats seront disponibles à partir de l'année prochaine. Ce projet est financé par la région Hauts-de-France, l'Agence de l'eau Artois-Picardie et celle de Seine-Normandie. ■

Francesca DEGAN - ARVALIS

### Exemple de résultats



→ Indicateurs économiques

→ Indicateurs techniques : consommation en eau, rendement, temps de traction

→ Prise en compte de la variabilité

→ Comparaison simulations clim. actuelles / futures

## CHANGEMENT DE STATUTS

## L'interprofession pomme de terre va de l'avant

En assemblée générale extraordinaire le 14 mai, le CNIPT a modifié ses statuts pour aller de l'avant.

Les actions du CNIPT en matière de Recherche agronomique ainsi qu'en Communication pour répondre aux défis de production et de commercialisation de la filière nécessitent de rechercher des moyens supplémentaires. Il avait proposé à ses membres du secteur « Commerce aux consommateurs » – à savoir FCD (Fédération du commerce et de la distribution) et Saveurs Commerce (représentant les commerçants de fruits et légumes) – de participer à l'effort collectif. Ces structures n'y étaient pas opposées, à condition que, pour ne pas être moins compétitives que leurs confrères, la FCA, la Fédération du commerce coopératif et associé, cotise elle aussi et rejoigne l'interprofession.

Le CNIPT avait donc engagé des négociations avec cette structure, d'autant plus que les membres actuels de ce secteur ne représentent pas « au moins les deux tiers de la

profession », condition *sine qua non* pour que ces accords interprofessionnels puissent être étendus à l'adoption de cotisations. Au printemps dernier, la FCA a toutefois refusé de contribuer financièrement aux actions interprofessionnelles et donc de rejoindre le CNIPT.

Dans ce contexte, l'interprofession, en assemblée générale extraordinaire le 14 mai, a modifié ses statuts « afin que ceux qui ne financent pas l'interprofession ne puissent plus voter les questions financières et budgétaires, et ce à partir du 1<sup>er</sup> août, a expliqué Florence Rossillion, directrice du CNIPT. « *Ils gardent toutefois sur les autres sujets, notamment techniques, leurs pleines prérogatives d'expression.* »

Cette modification de statuts ouvre par ailleurs la porte à l'élection de nouveaux membres. Ainsi, Xavier Gasgnon, de la Coordination rurale, rejoint le bureau. La CR ne siégeait auparavant qu'au conseil d'administration. ■

Béatrice ROUSSELLE

## AGENDA

30 mai 2025

**Journée internationale de la pomme de terre**Téléchargez le kit de communication [ici](#)

11-13 juin 2025

**Congres Europatat**Lille  
[www.europatatcongress2025.com](http://www.europatatcongress2025.com)

12 juin 2025

**Assemblée générale de Fedepom**Lille  
[www.fedepom.fr](http://www.fedepom.fr)

26 juin 2025

**Qualipom'2025**

Villers au Flos (Pas-de-Calais)

3-4 septembre 2025

**Potato Europe 2025**Lelystad (Pays-Bas)  
[www.potatoeurope.nl](http://www.potatoeurope.nl)

## EN BREF...

**Agriculture biologique****Les 40 ans du Label AB**

Le 22 mai, le label bio célèbre ses 40 ans. À cette occasion, l'Agence Bio organise le festival « C'est bio la France », un événement d'envergure sur le parvis du groupe Le Monde à Paris. Au programme : une conférence insitutionnelle, 20 artisans bio passionnés feront découvrir leur savoir-faire, 6 Chefs sublimeront les produits bio, 2 DJs animeront la soirée... C'est aussi la date de diffusion de la première campagne TV du label : un spot impactant issu de la campagne « C'est bio la France » lancée en février 2025. [Découvrir la campagne](#)

**Production****Modification du dispositif d'aide à l'achat de matériel de protection contre la sécheresse**

Le dispositif d'aide à l'achat de matériel de protection contre la sécheresse a été modifié. La modification vise à abaisser le seuil minimum de dépenses éligibles en le portant à 1 000 euros. Le plafond de dépenses éligibles reste fixé par demande à 40 000 € HT pour les exploitations et à

150 000 € HT pour les CUMA et Associations syndicales autorisées (ASA). La liste des matériels concernés et les modalités d'accès à l'aide sont disponibles sur [le site de FranceAgriMer](#).

**Proposition de loi****Le texte sur les entraves agricoles en danger à l'Assemblée nationale**

Dans un communiqué commun, signé par 20 organisations professionnelles (dont l'UNPT, la FN3PT, et Felcoop), des filières du végétal s'inquiètent de l'avenir de la proposition de loi visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur ». Examiné par deux Commissions de l'Assemblée nationale, le texte « n'a hélas échappé ni à l'obscurantisme, ni à l'idéologie qui prévalent sur une partie des bancs de l'Assemblée nationale » écrivent les signataires. Ainsi des mesures comme la clarification du rôle de l'Anses ou celle réautorisant, sous des conditions très strictes, des matières actives autorisées et utilisées partout ailleurs en Europe « ont été rayées d'un trait de plume (.) emportées par un flot de mensonges et d'amalgames ». Or l'EFSA, l'autorité sanitaire européenne, a renou-

velé l'approbation de l'acétamipride au moins jusqu'en 2033. « Comment accepter que des députés s'estiment aujourd'hui plus légitimes que l'EFSA » s'injurgent les 20 organisations. Avant de conclure : « Nous appelons chaque parlementaire, tous partis confondus, au bon sens et à la responsabilité lors du vote en séance publique, afin de rendre aux agriculteurs les moyens de produire de manière durable et saine, l'alimentation des Français, notre véritable indépendance géopolitique ! ». Le texte doit commencer à être débattu en séance publique à l'Assemblée nationale à partir du 26 mai.

**Magazine****Parution du n° 659 de La pomme de terre française**

Le n° 659 de La pomme de terre française mai-juin 2025 vient de paraître. L'enquête est consacrée au mildiou « Des munitions pour la lutte ». Le chapitre filières est dédié aux pommes de terre primeurs avec 3 articles : « Une nouvelle campagne démarre » ; « Les Français et la primeur : une forte notoriété » ; « Ile de Batz : des primeurs au rythme des marées ».

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 20

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5 kg	710 (↘)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	nc.

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	750 (=)
Rouge France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	730 (↘)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 20

Conservation France biologique	1280 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 20

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	340 (↘)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac big bag	290 (↘)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	220 (↘)

Rungis - Semaine 20

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	450 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2020

	Mars 2025	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	125,2	- 1,4 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2020

	Mars 2025	Variation en % sur un an
Pommes de terre	166,9	- 29,1 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 19 et 20
Consommation polyvalente	300
Chair ferme blanche	300
Chair ferme rouge	220

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Avril 2025	Variation en % sur un an
Pommes de terre	148,5	- 1,8 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Avril 2024	Avril 2025	Évol. avril 2025 vs avril 2024
Eau / vapeur / rissolées	1,82	1,65	- 9 %
Four	1,60	1,50	- 6 %
Frites	1,60	1,48	- 8 %

Source : Evaluations GIE Interfel/CNIPT (215 points de vente en avril 2024, 237 points de vente en avril 2025)

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (PotatoNI)

	Semaine 20	Semaine 21
Frites 35mm+	80-150	75-150
Innovator	125-150	115-150
Fontane	80-120	75-100
Export	100-150	100-150

Allemagne (Reka)

	Semaine 19	Semaine 20
Rhénanie (marché du frais)	300	300
Rhénanie-Palatinat (marché du frais)	320-340	320-340
Basse-Saxe (marché du frais)	260-280	260-280

Belgique (Fiwap/Viaverda)

	Semaine 20	Semaine 21
Fontane / Challenger	75	75
Bintje	nc.	nc.
Innovator	nc.	75-125

Niveau de stocks (producteurs) à fin mars 2025

(Source : UNPT pour le CNIPT)

À fin mars 2025, les stocks de pommes de terre de conservation chez les producteurs français\* s'élevaient à 1 911 491 t, contre 1 212 290 t à fin mars 2024 et 1 674 438 t à fin mars 2023. Ce volume regroupe toutes les pommes de terre destinées au marché du frais et à la transformation, en libre ou déjà engagées/contractualisées. Cela correspond à 27,7 % de la production initiale sur les régions étudiées (contre 22,3 % en 2024 et 27,5 % en 2023) et à une augmentation de 45 % par rapport à la moyenne quinquennale, à date identique. Mais, en parallèle, la demande du marché, en particulier sur l'industrie, s'est significativement développée. Tout comme la demande à l'export.

En ce qui concerne les pommes de terre destinées au marché du frais spécifiquement, les stocks à fin mars 2025 sont de 743 111 t (ce qui correspond à 38,9 % des volumes en stock, contre 61,1 % pour l'industrie). Les stocks pour le frais s'élevaient à 377 085 t à fin mars 2024 et 315 195 t à fin mars 2023. Rappelons que la production de pommes de terre de conservation avait augmenté de plus de 800 000 t entre 2023 et 2024. Les volumes disponibles sur le marché libre du frais (non engagés donc) sont de 295 000 t supérieurs à ceux de l'année dernière (619 564 t contre 325 115 t en 2024, et 255 308 t il y a 2 ans). Mais un certain nombre de lots encore en stocks ne répondent pas, ou plus, aux exigences qualitatives du marché. Les volumes engagés, sur le frais, sont également supérieurs aux niveaux des années précédentes (+ 71 000 t vs N-1).

Les prochains chiffres publiés concerneront les stocks à fin avril 2025.

\*Sur les cinq régions couvertes par le panel UNPT/CNIPT : Nord-Pas de Calais, Picardie, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne et Centre.

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél. : 01 44 69 42 10

Directrice de publication

Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351

